



Procédure de tirage au sort de la phase de qualification pour l'UEFA EURO 2016

Date et heure :	Dimanche 23 février 2014, 12h00 (début de la cérémonie)
Lieu :	Acropolis, Nice, France
Durée :	20-25 minutes (programme TV : 50 minutes)
Règlement de la compétition :	Articles 11-12 / Annexe B, alinéa B.1.2.a.
Phase de qualification :	Septembre 2014 - octobre 2015
Groupes :	9 groupes : 8 groupes de 6 équipes et 1 groupe de 5 équipes
Équipes participantes :	53 équipes réparties en 6 chapeaux

Principes de base

- * Les 54 associations membres de l'UEFA participeront à la compétition.
- * La France, qualifiée d'office pour la phase finale, ne participe donc pas au tirage au sort. Toutefois, après le tirage au sort, l'UEFA affectera la France au groupe de 5 équipes afin qu'elle puisse organiser des matches amicaux avec ces 5 équipes (voir règlement de la compétition, alinéa 21.02)
- * 53 associations membres de l'UEFA participeront donc au tirage au sort de la phase de qualification.

Phase de qualification

- * 9 groupes : 8 groupes de 6 équipes (groupes A-H) et 1 groupe de 5 équipes (groupe I) ;
- * Système de championnat sur la base de matches aller et retour ;
- * Matches de groupe disputés selon le *Calendrier des European Qualifiers* de septembre 2014 à octobre 2015 (voir règlement de la compétition, annexe A) ;
- * L'Administration de l'UEFA publiera la *Liste des European Qualifiers* après le tirage au sort de la phase de qualification ;
- * Les neuf vainqueurs de groupe, les neuf deuxièmes de groupe et le meilleur troisième se qualifient directement pour la phase finale. Les huit troisièmes de groupe restants disputent des matches de barrage pour déterminer les quatre équipes qualifiées pour la phase finale.

Classement des équipes et répartition dans les chapeaux

- * Les 53 équipes participant au tirage au sort sont classées sur la base du classement par coefficient des équipes nationales, établi selon les résultats de ces dernières dans les compétitions suivantes :
 - ⊕ Coupe du Monde de la FIFA 2010 (phase de qualification et phase finale),
 - ⊕ UEFA EURO 2012 (phase de qualification et phase finale) et
 - ⊕ Coupe du Monde de la FIFA 2014 (phase de qualification : matches de groupe et matches de barrage).
- * Sur la base de ce classement, les 53 équipes sont réparties dans 6 chapeaux. Les chapeaux 1 à 5 contiennent chacun 9 équipes et le chapeau 6 contient 8 équipes.



Procédure de tirage au sort

Le tirage au sort commence avec le chapeau 1 et continue, dans l'ordre, du chapeau 6 au chapeau 2. Chaque chapeau est entièrement vidé, puis le tirage au sort se poursuit avec le chapeau suivant.

Les neuf équipes tirées au sort des chapeaux 1 à 5 sont attribuées aux groupes par ordre alphabétique, en commençant par le groupe A et en terminant par le groupe I ; les huit équipes tirées au sort du chapeau 6 sont attribuées aux groupes A à H.

- * Une première boule est tirée au sort du chapeau 1 pour déterminer l'équipe qui occupera la première position du groupe A. La deuxième boule tirée au sort du chapeau 1 détermine l'équipe qui occupera la première position du groupe B. La même procédure est répétée jusqu'à ce que les premières positions des groupes C à I soient remplies.
- * Le tirage au sort se poursuit avec le chapeau 6, duquel les 8 équipes sont tirées au sort pour occuper les sixièmes positions des groupes A à H.
- * Les 9 équipes du chapeau 5 sont ensuite tirées au sort pour occuper les cinquièmes positions des groupes A à I.
- * La même procédure est appliquée pour les chapeaux 4, 3 et 2, en plaçant à nouveau l'équipe tirée au sort par ordre alphabétique des groupes A à I.

Conditions du tirage au sort

Les conditions suivantes s'appliquent :

- * Commercialisation centralisée des droits par l'UEFA : pour des raisons liées aux marchés TV, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas sont tirés au sort dans des groupes de 6 équipes.
 - ⊕ La dernière équipe qui est tirée au sort parmi les équipes restantes dans le chapeau 1 est attribuée au groupe I, composé de 5 équipes.
- * Situation politique : sur la base des décisions prises par le Comité exécutif de l'UEFA, l'Azerbaïdjan et l'Arménie ; ainsi que l'Espagne et Gibraltar ne seront pas tiré(e)s au sort dans le même groupe.
 - ⊕ Si une équipe est tirée au sort dans le groupe où se trouve déjà l'autre équipe en question, elle sera automatiquement attribuée au groupe suivant et une autre équipe sera tirée au sort du même chapeau pour remplir la position vacante dans le groupe précédent.
 - ⊕ Si l'Azerbaïdjan est tirée au sort dans le groupe I et que l'Arménie figure parmi les deux dernières boules devant être tirées au sort, l'Arménie sera automatiquement attribuée au groupe H et la dernière équipe restante au groupe I.
 - ⊕ Si l'Espagne est tirée au sort dans le groupe H et que Gibraltar figure parmi les deux dernières boules devant être tirées au sort, Gibraltar sera automatiquement attribué au groupe G et la dernière équipe restante au groupe H.



Répartition des équipes dans les chapeaux

Les 53 équipes sont réparties dans 6 chapeaux selon le classement par coefficient des équipes nationales.

Chapeau 1	Chapeau 2	Chapeau 3
Espagne	Ukraine	Serbie
Allemagne	Croatie	Turquie
Pays-Bas	Suède	Slovénie
Italie	Danemark	Israël
Angleterre	Suisse	Norvège
Portugal	Belgique	Slovaquie
Grèce	République tchèque	Roumanie
Russie	Hongrie	Autriche
Bosnie-Herzégovine	République d'Irlande	Pologne
Chapeau 4	Chapeau 5	Chapeau 6
Monténégro	Islande	Luxembourg
Arménie	Irlande du Nord	Kazakhstan
Ecosse	Albanie	Liechtenstein
Finlande	Lituanie	Iles Féroé
Lettonie	Moldavie	Malte
Pays de Galles	ARY Macédoine	Andorre
Bulgarie	Azerbaïdjan	Saint-Marin
Estonie	Géorgie	Gibraltar
Belarus	Chypre	